

À chaque situation, sa solution spécifique

Votre interlocuteur AXA, partenaire naturel de votre entreprise
Votre interlocuteur AXA est le spécialiste des assurances de l'entreprise. Disponible et proche de vous, il connaît les spécificités de votre activité. Il est à l'écoute des évolutions de votre entreprise sur le plan matériel, financier et humain. Il s'appuie sur l'expertise des équipes AXA et dispose d'une large palette de garanties et de services pour répondre à l'ensemble de vos besoins en protection financière.

Spécialiste de la protection des entreprises, AXA met à votre disposition son expertise pour vous proposer une gamme de solutions adaptées à chaque situation*.

Solution Bris de Machines

Notre expertise et notre réactivité pour vous éviter une baisse de production

- Un échauffement mécanique, un choc ou une fausse manœuvre entraînent la détérioration ou la destruction de votre matériel : la garantie dommage couvre la remise en état ou le remplacement de vos machines de production et matériels de chantier ou agricoles.
- Complément indispensable : la garantie perte d'exploitation couvre les conséquences financières de votre arrêt d'activité.

Solution Multirisque Informatique

Une large palette de garanties pour protéger vos équipements et vos données informatiques

- Vos équipements subissent des détériorations : la garantie dommage couvre dans sa globalité le matériel informatique et ses périphériques face aux événements majeurs, y compris lorsque vous les transportez.
- Vos données informatiques sont perdues ou altérées à la suite d'un dommage matériel ou d'une interruption de service : la garantie pertes financières couvre les frais de récupération, de restauration de vos données et le surplus de coût de traitement informatique supporté après le sinistre (location de matériels de remplacement...).
- Les dommages subis par votre équipement informatique vous obligent à opter pour une solution transitoire : la garantie frais supplémentaires d'exploitation prend en charge le surplus de coût de traitement informatique supporté après le sinistre.

Complément indispensable à votre contrat Bris de Machines

Vous investissez dans de nouvelles machines pour développer votre activité : face à cet enjeu, notre contrat Tous Risques Montage Essais couvre les dommages subis par le matériel durant son installation.

* Selon clauses et conditions du contrat

Dès aujourd'hui, découvrez avec nous "Les Solutions AXA Entreprise"

Animer vos Hommes – Protéger votre Activité – Optimiser vos Finances



<http://entreprise.axa.fr>



AXA France IARD SA au capital de 214799030 € - 722057460 R.C.S Paris . AXA Assurances IARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers Siren 775699309. AXA Courtage Assurances Mutuelle Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 302 983 572 - Sièges sociaux : 26, rue Drouot 75009 Paris. Entreprise régie par le code des assurances.

vivre confiant

Avec AXA, assurez la pérennité de votre outil de travail

En cours d'installation de vos équipements, êtes-vous certain de pouvoir compter sur une prise en charge des dommages éventuels par votre fournisseur ?

- Un événement climatique ou un dommage accidentel, par exemple, peuvent retarder l'installation de votre équipement et entraîner pour vous des coûts de réparation élevés.

Que se passera-t-il si, au cours de son exploitation, un de ces matériels ne fonctionne plus à la suite d'une détérioration, d'une erreur de manipulation ou d'un choc ?

- Vous devrez acquitter une facture de réparation ou de remplacement qui peut s'avérer d'autant plus élevée qu'elle est imprévisible.
- Vous ne disposerez que de très peu de temps pour retrouver des conditions de travail normales et éviter une baisse de production excessive, qui pourrait entraîner un allongement des délais de livraison et une perte de clientèle.
- Aussi court soit le délai de reconstitution de votre outil de travail, vous n'êtes pas à l'abri de frais supplémentaires voire d'une perte consécutive de chiffre d'affaires.

L'importance des échanges de données informatiques n'est plus à démontrer : êtes-vous certain d'être suffisamment protégé ?

- Comment conserver un matériel aussi performant que celui qui vient d'être endommagé ?
- Le recours aux technologies informatiques multiplie aussi les risques : au-delà des dommages subis par les ordinateurs eux-mêmes, le coût de la perte de données est souvent supérieur au coût d'indemnisation du matériel lui-même et peut provoquer l'immobilisation des ressources de l'entreprise.

Comment prendre en compte chacun des risques auxquels votre métier expose vos équipements et en réduire les conséquences financières pour votre entreprise ?

Équipements informatiques, outils de production et engins de chantier

Pour protéger votre outil de travail
et vos résultats, il vous faut du sur mesure.
Point de vue d'expert.



Vous pouvez être confronté à de telles situations : les solutions Bris de Machines et Multirisque Informatique y répondent

Des entreprises ont adopté les solutions Bris de Machines et Multirisque Informatique et témoignent

Vos attentes	Les réponses AXA*
Assurance Bris de Machines : pour réduire les conséquences d'un arrêt de production	
<p>Vous craignez que la bonne marche de votre activité ne soit remise en cause par la détérioration accidentelle d'un de vos équipements.</p>	<p>Toutes les fonctions névralgiques de votre entreprise peuvent être effectivement concernées : vos machines de production – vos équipements électroniques, électriques et mécaniques – vos appareils de production d'énergie (chaudière, groupe électrogène, compresseur, transformateur...) ainsi que vos engins de chantier.</p> <p>La solution Bris de Machines vous permet de redémarrer votre activité dans les meilleurs délais.</p>
<p>Vous disposez d'une garantie incendie : êtes-vous certain d'être correctement assuré ?</p>	<p>La solution Bris de Machines vous permet de faire face à des causes de dommages accidentels multiples : qu'il s'agisse de causes internes (un échauffement mécanique), des effets du courant électrique dus à une erreur de manipulation commise par un préposé, ou d'une autre cause externe (une collision, un renversement ou encore un vol).</p>
<p>Vos équipements sont financés en crédit bail ou en location longue durée et votre loueur pourrait vous faire souscrire une garantie Bris de Machines.</p>	<p>Votre loueur pourra en effet exiger que vous souscriviez une telle garantie pour être assuré de maintenir en état de fonctionnement un équipement dont il reste propriétaire : notre contrat répond aux exigences du loueur. Il vous permet de plus de mieux maîtriser votre assurance : notamment de protéger votre bien au-delà de sa période de financement.</p>
Vos atouts	
<ul style="list-style-type: none"> Des solutions d'assurance complètes qui vous protègent en cas de dommages accidentels multiples et sont adaptées à la diversité des matériels et équipements essentiels à votre activité. Les dommages subis par votre matériel entraînent pour vous des pertes financières supplémentaires : nous prenons en charge la perte d'exploitation consécutive à l'arrêt d'activité et la location d'un matériel de remplacement identique. Votre matériel peut, à votre demande, être protégé, y compris lors de son transport par vos propres soins. 	

* Selon clauses et conditions du contrat

Vos attentes	Les réponses AXA*
Assurance Multirisque Informatique : pour protéger vos équipements et vos données informatiques	
<p>L'exploitation de votre entreprise exige de plus en plus le recours à l'informatique : êtes-vous certain de bénéficier de la protection adaptée à votre parc informatique ?</p>	<p>La solution Multirisque Informatique AXA couvre l'ensemble de votre parc quelle que soit sa taille, pour tout incendie, vol, destruction, détérioration, ou dégât des eaux.</p>
<p>La circulation de l'information est vitale au bon fonctionnement de votre entreprise.</p>	<p>À l'heure où les données informatiques ont souvent plus de valeur que l'ordinateur lui-même, il est essentiel qu'elles soient parfaitement protégées. Avec la garantie perte financière, nous prenons en charge les frais de reconstitution des informations perdues ou détruites.</p>
<p>En cas de dommages subis par vos matériels informatiques, vous souhaitez pouvoir poursuivre vos activités tout en maîtrisant vos coûts.</p>	<p>Si vous décidez d'externaliser le traitement de vos données informatiques, la garantie perte financière prend en charge les surcoûts que pourrait entraîner cette solution de remplacement.</p> <p>Si vous le souhaitez, la garantie perte d'exploitation couvre la diminution de chiffre d'affaires consécutive à votre arrêt d'activité.</p>
<p>Vos commerciaux et techniciens sont équipés de portables : les matériels sont-ils protégés lors des rendez-vous ?</p>	<p>Les portables sont garantis en tous lieux et dans le monde entier.</p>
Vos atouts	
<ul style="list-style-type: none"> Une offre informatique simplifiée grâce à un contrat unique pour tous les matériels informatiques et bureautiques de votre entreprise. Des garanties et des montants de capitaux étendus pour répondre à tous vos besoins. Une garantie perte financière packagée qui englobe les frais de reconstitution des informations, les frais supplémentaires d'exploitation et les frais de découverts bancaires. Vous bénéficiez d'une garantie transport automatique à hauteur de 15 000 € et d'une couverture de vos portables "monde entier" dans le cadre d'un transport pour votre propre compte. Vos matériels seront indemnisés en valeur à neuf jusqu'à 36 mois d'ancienneté étendus à 60 mois pour ceux bénéficiant d'un contrat de maintenance. Une gestion de vos garanties simplifiée : tout nouveau matériel acquis en cours de contrat est automatiquement garanti dans la limite du plafond assuré, sans qu'il soit nécessaire de déclarer ces changements d'équipement. 	

* Selon clauses et conditions du contrat

Dommages sur une presse d'imprimerie

Une presse rotative offset représentant 1/3 du chiffre d'affaires de l'imprimerie est partiellement endommagée en cours d'impression.

Conséquences pour l'entreprise :

- 1 mois d'arrêt d'activité
- recours à un sous-traitant pour traiter les commandes des clients
- cette mesure n'a pu éviter une diminution de chiffre d'affaires due à la perte d'un client

Coût total pris en charge par le contrat Bris de Machines :

- 28 000 € correspondant aux frais supplémentaires
- 63 000 € correspondant à la perte d'exploitation subie

Renversement d'un chariot élévateur

Une fausse manœuvre au cours du déchargement d'un camion entraîne la chute d'un chariot élévateur.

Coût pris en charge par le contrat Bris de Machines :

- 19 600 € correspondant au montant des réparations

Une pelle hydraulique est ensevelie

Une pelle hydraulique est stationnée dans une carrière de sable. La nuit, une pluie persistante entraîne l'effondrement d'une partie de la falaise créée par l'excavation.

Bien que stationnée à plus de 10 mètres, la pelle est partiellement ensevelie.

Coût total des réparations pris en charge par le contrat Bris de Machines :

- 74 000 €

Chute d'un portable

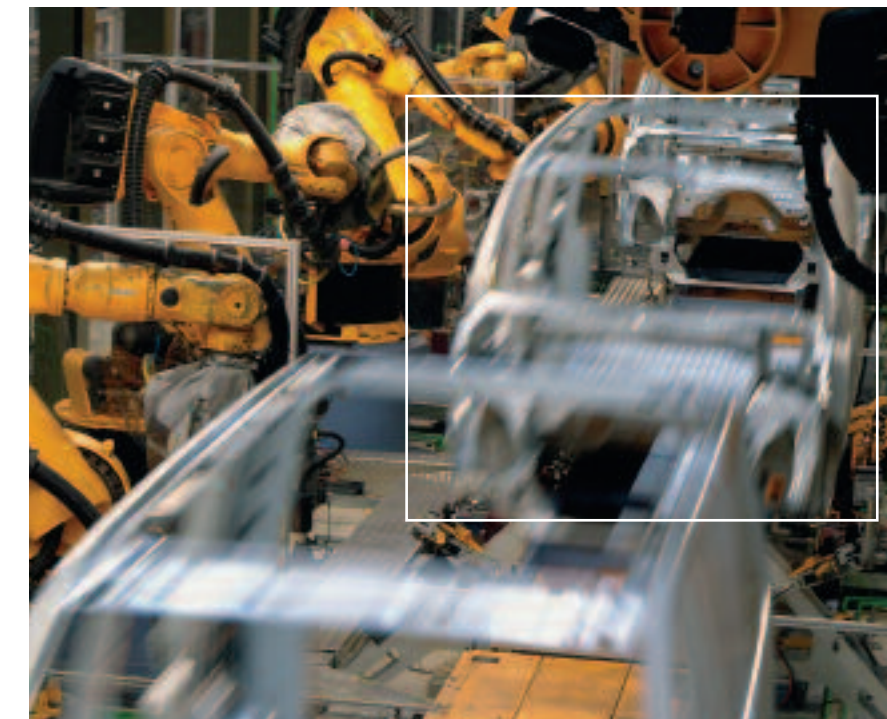
En sortant son portable du coffre de son véhicule pour se rendre en clientèle, son propriétaire l'a laissé malencontreusement tomber.

Dommages constatés sur le matériel :

- destruction du disque dur
- destruction du capot arrière et de la carte mère

Coût total pris en charge par le contrat Multirisque Informatique :

- 1 400 € correspondant au coût de remplacement des pièces endommagées du portable



Dommages électriques et pertes d'informations

Une surtension affectant le réseau informatique d'une société de services endommage le serveur et plusieurs ordinateurs.

Conséquences pour l'entreprise :

- perte de données informatiques
- endommagement des matériels et des programmes
- recours à la sous-traitance

Coût pris en charge par le contrat Multirisque Informatique :

- 10 500 € correspondant au coût de réparation du matériel
- 22 500 € correspondant aux frais de reconstitution des données et des frais supplémentaires

Rencontrons-nous pour analyser vos besoins

Les solutions Bris de Machines et Multirisque Informatique, c'est aussi pour vous la garantie d'être accompagné par un des premiers assureurs français en Risques Techniques.

Concrètement, à partir d'une connaissance précise de vos activités, votre interlocuteur AXA, appuyé par notre équipe dédiée aux risques techniques, analyse avec vous les vulnérabilités spécifiques à l'exercice de votre métier et les enjeux financiers d'un arrêt d'activité.

Au terme de cette démarche technique, ils élaborent avec vous une solution pour une protection complète adaptée à votre métier, à vos process et équipements informatiques et vous conseillent en matière de prévention.